

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

2018

Décret n° 2015-1827
du 30 décembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER	5
I - COMPÉTENCES.....	6
II - TERRITOIRE DESSERVI.....	6
III - FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL.....	7
IV - ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT.....	8
a) Types de collectes.....	8
b) Déchets pris en charge par le service.....	9
c) Installations du SICTOM Nord Allier.....	9
CHAPITRE 2 : INDICATEURS TECHNIQUES	11
I - PRÉVENTION DES DÉCHETS.....	12
a) Indice de réduction par rapport à 2010.....	12
b) Actions mises en œuvre.....	12
II - COMMUNICATION : DE LA RÉDUCTION AU TRI DES DÉCHETS.....	14
a) Circuits d'information.....	14
b) Outils et supports.....	15
III - ORGANISATION DE LA COLLECTE.....	16
a) Pré-collecte.....	16
b) Équipements de la collecte en Apport Volontaire.....	16
c) Collecte au porte-à-porte.....	18
d) Producteurs non ménagers.....	19
e) Fréquences de collecte.....	19
f) Déchèteries.....	19
g) Évolutions en matière de collecte.....	22
IV - COLLECTE DES DÉCHETS : BILAN.....	22
a) Ordures Ménagères.....	22
b) Emballages Ménagers Recyclables.....	22
c) Déchets verts.....	22
d) Déchèteries.....	23
V - TRAITEMENT DES DÉCHETS : ORGANISATION.....	27
a) Localisation des installations de traitement.....	27
b) Nature des traitements.....	28

VI - TRAITEMENT DES DÉCHETS : BILAN.....	29
a) Capacités et tonnages traités.....	29
a.1. Taux global de valorisation.....	29
a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en Installation de Stockage.....	29
a.3. Capacités des installations.....	29
a.4. Tonnages traités.....	30
b) Refus de tri et performances.....	30
c) Résidus de traitement.....	31
VII - IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET IMPACT SANITAIRE.....	31
a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement.....	31
b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité.....	32
VIII - EMPLOIS DANS LE SERVICE DÉCHETS.....	33
a) Différents corps de métiers.....	33
b) Accidents de travail.....	33

CHAPITRE 3 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS 35

I - MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS.....	36
a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets.....	36
b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises.....	37
II - BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT.....	38
a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service.....	38
b) Coût aidé du service public et modalités de financement.....	38
III - STRUCTURE DES COÛTS.....	39
a) Nature des charges.....	39
b) Nature des produits.....	40
IV - COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS.....	42
a) Part relative des flux dans le coût du service public.....	42
b) Couverture des charges par les produits par flux.....	43
c) Coût des différents flux ramené à la tonne.....	44
d) Répartition des charges par flux et par étape technique.....	45
V - ÉVOLUTION DES COÛTS.....	46
a) Évolution des coûts tous flux confondus.....	46
b) Évolution des coûts par flux.....	46
c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne.....	46

GLOSSAIRE 49



CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER

- I - Compétences
- II - Territoire desservi
- III - Fonctionnement institutionnel
- IV - Organisation du service public de collecte et traitement

I - Compétences

Créé en 1976, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Nord Allier est un syndicat mixte fermé qui exerce deux compétences :

- la collecte des déchets ménagers et assimilés
- leur valorisation et leur traitement

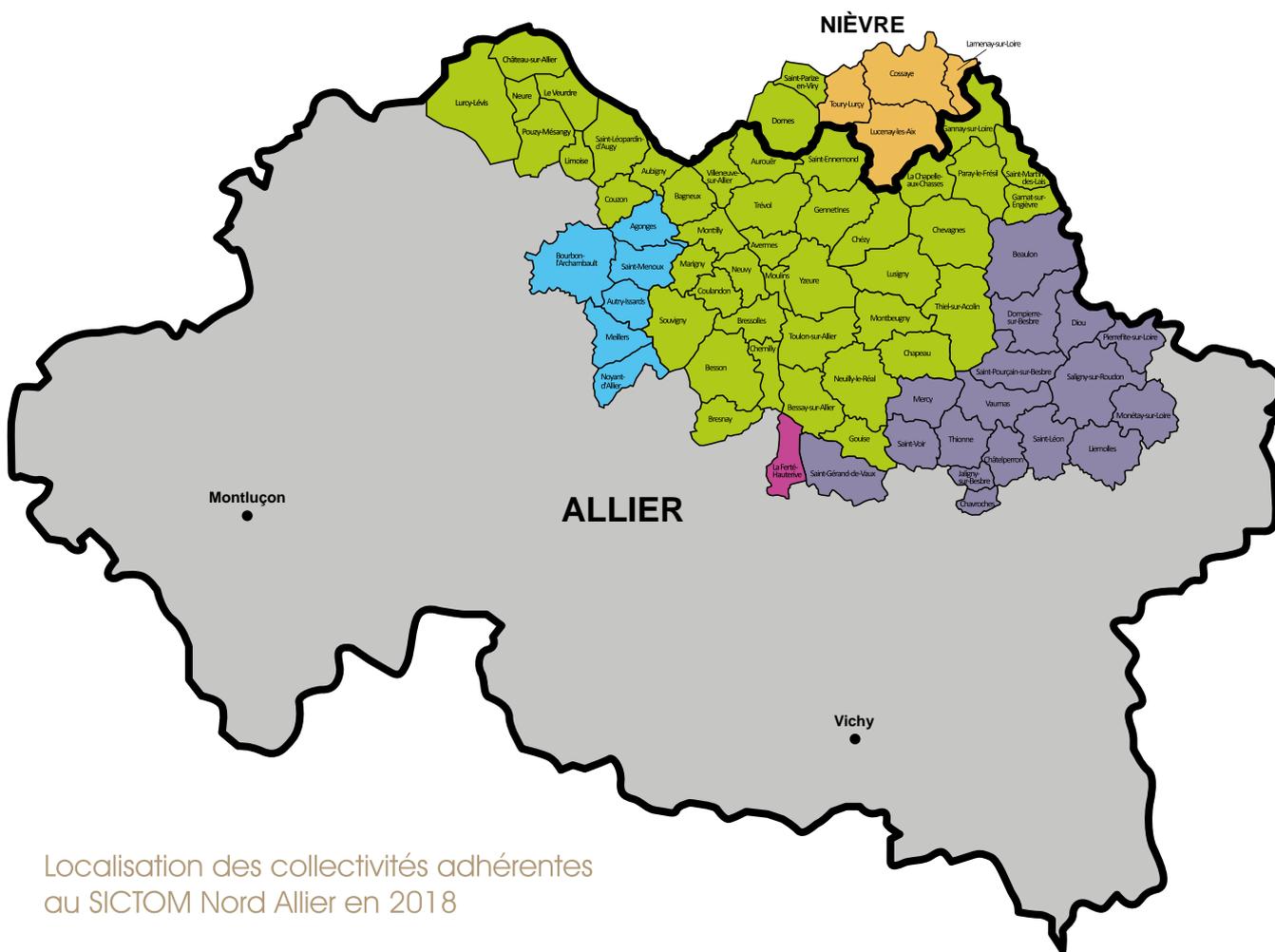


Ces compétences, détenues par les Communautés de Communes et d'Agglomération suite à la loi NOTRe, ont été transférées par ces dernières au SICTOM Nord Allier.

II - Territoire desservi

En 2018, le SICTOM Nord Allier est composé de :

- la Communauté d'Agglomération de Moulins (44 communes)
- la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire (17 communes)
- la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (6 communes)
- la Communauté de Communes Sud-Nivernais (4 communes)
- la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne (1 commune)



Les **72 communes** représentent **84 546 habitants** (population simple compte, recensement de 2015).



III - Fonctionnement institutionnel

Le Conseil Syndical du SICTOM Nord Allier est composé de 144 délégués désignés par les Conseils Communautaires de la Communauté d'Agglomération et des Communautés de Communes adhérentes.

Le Conseil Syndical est l'instance au sein de laquelle sont prises toutes les décisions concernant le SICTOM Nord Allier. Ainsi, il :

- définit la politique du syndicat
- vote le budget
- décide des travaux à mettre en œuvre
- se prononce sur les demandes d'adhésion ou de retrait des communes.

Le Conseil Syndical délègue une partie de ses pouvoirs au Bureau Syndical, qui a notamment en charge la préparation des réunions du Conseil Syndical. Il est composé de 20 élus : 1 Président, 7 Vice-Présidents, 12 membres.

Plusieurs commissions, comités et groupes de travail sont formés pour préparer le travail du Bureau et du Conseil Syndical.



Par ailleurs, le SICTOM Nord Allier est représenté dans diverses instances :

- l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)
- la Commission de Suivi de Site (CSS)
- le Syndicat Mixte Départemental d'Études pour la Gestion des Déchets de l'Allier (SMEGDA) jusqu'au 27/12/2018, date de dissolution du SMEGDA
- l'association Amorce
- le Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri

IV - Organisation du service public de collecte et traitement

Afin d'assurer le service de collecte, le SICTOM Nord Allier dispose de 21 bennes à ordures ménagères, 2 bennes avec bras latéral, 3 véhicules ampliroll (collecte des bennes de déchèteries et des points tri) et une déchèterie mobile qui ont parcouru 661 504 km en 2018 (*le delta par rapport à 2017 correspond à la collecte des 8 communes supplémentaires*).

Toute la collecte est effectuée en régie.



Benne à ordures ménagères



Benne avec bras latéral



Véhicule ampliroll

a) Types de collectes

Plusieurs types de collectes existent sur le territoire du SICTOM Nord Allier.

Pour les Ordures Ménagères (OM) :

- 66 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- 47 communes sont collectées en bras latéral, au moins en partie

Pour les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) :

- 11 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- les 72 communes sont équipées de Points d'Apport Volontaire (PAV)

4 communes (Avermes, Neuvy, Yzeure et le quartier La Madeleine de Moulins) bénéficient d'une collecte de déchets verts au porte-à-porte, au moins en partie.

En 2018, la collecte des déchets verts au porte-à-porte s'est développée sur les zones pavillonnaires de la commune de Neuvy, et dans le secteur de La Madeleine à Moulins.



CHAPITRE 2

INDICATEURS TECHNIQUES

- I - Prévention des déchets
- II - Communication : de la réduction au tri des déchets
- III - Organisation de la collecte
- IV - Collecte des déchets : bilan
- V - Traitement des déchets : organisation
- VI - Traitement des déchets : bilan
- VII - Impact environnemental et impact sanitaire
- VIII - Emplois dans le service déchets

I - Prévention des déchets

a) Indice de réduction par rapport à 2010

Le tonnage des ordures ménagères et assimilées produites en 2010 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2018 est réalisé comme suit :

$$\text{Indice 2018} : \frac{\text{Tonnage 2018} \times 100}{\text{Tonnage 2010}} = \frac{29\,289,268 \times 100}{29\,466,089} = 99$$

L'indice 2018 est inférieur à 100, ce qui s'explique en partie par les actions de prévention et de réduction des déchets mises en œuvre (cf. b)).

Les tonnages des déchèteries n'ayant pas été pris en compte dans le Programme Local de Prévention de 2010-2016, le calcul de l'indice concerne les ordures ménagères et assimilées, et non les déchets ménagers et assimilés comme préconisé par l'ADEME.

En 2017, le périmètre du SICTOM Nord Allier s'est étendu. Néanmoins, les 8 communes supplémentaires n'ont été collectées qu'à partir de 2018, ce qui a induit une légère hausse des tonnages, et donc de l'indice.

b) Actions mises en œuvre

Le Code de l'Environnement rend l'élaboration d'un PLPDMA obligatoire pour toutes les structures en charge de la collecte et du traitement des déchets.

Ainsi, en 2018, l'élaboration d'un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été lancée. Contrairement au précédent, celui-ci prendra en compte les déchets apportés en déchèteries. Il entrera en vigueur en 2019.

Comme le précédent, il s'inscrit dans une dynamique partenariale visant à fédérer autour d'une même préoccupation les ménages, les réseaux associatifs, les acteurs institutionnels et politiques ainsi que les acteurs socio-économiques et culturels.



Quelques exemples d'actions mises en œuvre :

- ✓ développement du compostage individuel pour les particuliers : 4 095 composteurs distribués depuis 2009 - 330 en 2018
- ✓ développement du compostage collectif : 240 établissements (écoles/collèges/lycées, communes, entreprises, centre hospitalier, cantines, jardins municipaux, résidence locative, associations...) équipés d'un ou plusieurs composteurs depuis 2009 - 27 en 2018
- ✓ signature de 187 conventions de partenariat pour favoriser la réduction des déchets et le tri des emballages ménagers recyclables depuis 2013 (établissements scolaires, associations d'insertion, sportives et culturelles, centres de loisirs, communes...) - 36 en 2018,
- ✓ sensibilisation en milieu scolaire : 467 élèves en 2018,
- ✓ éco-exemplarité au SICTOM Nord Allier,
- ✓ animation d'un réseau de 36 guides composteurs,
- ✓ local de récupération à l'entrée de la déchèterie de Chézy, géré par 5 associations, qui permet aux usagers de déposer des objets pouvant encore servir : 56,55 tonnes d'objets récupérées depuis 2013 - 9 tonnes en 2018.



PLUS
D'INFOS

sur la prévention :

- ✓ www.sictomnordallier.fr, rubrique «Prévention»
- ✓ www.facebook.com, profil «Adèle Luciole»
- ✓ Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (fin novembre)

Caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles

Une campagne de caractérisation des ordures ménagères a été réalisée en décembre 2018 par Michel NOUGARET Ingénieur Consultant.

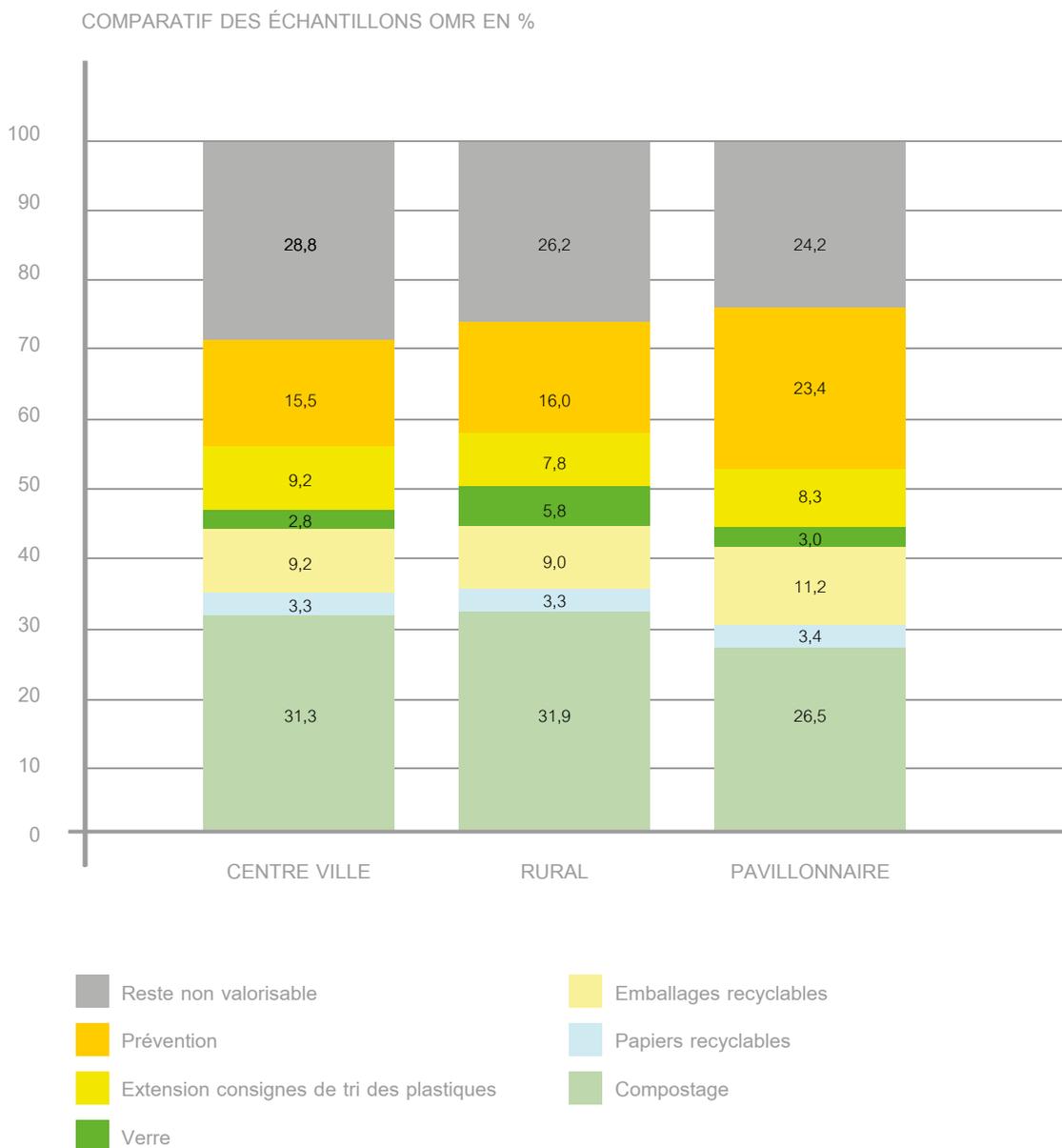
Ces mesures avaient pour but de déterminer :

- ✓ la composition précise des ordures ménagères résiduelles
- ✓ la proportion de fermentescibles compostables
- ✓ la proportion de déchets recyclables encore présents dans les OMR
- ✓ le potentiel de déchets évitables par des actions de prévention
- ✓ la quantité et la nature des indésirables

Trois secteurs avec des typologies différentes ont été caractérisés :

- ✓ Centre ville (Moulins)
- ✓ Zone pavillonnaire + bourg (Trévol, Gennetines, Aurouër)
- ✓ Zone rurale (Marigny, Saint-Menoux)

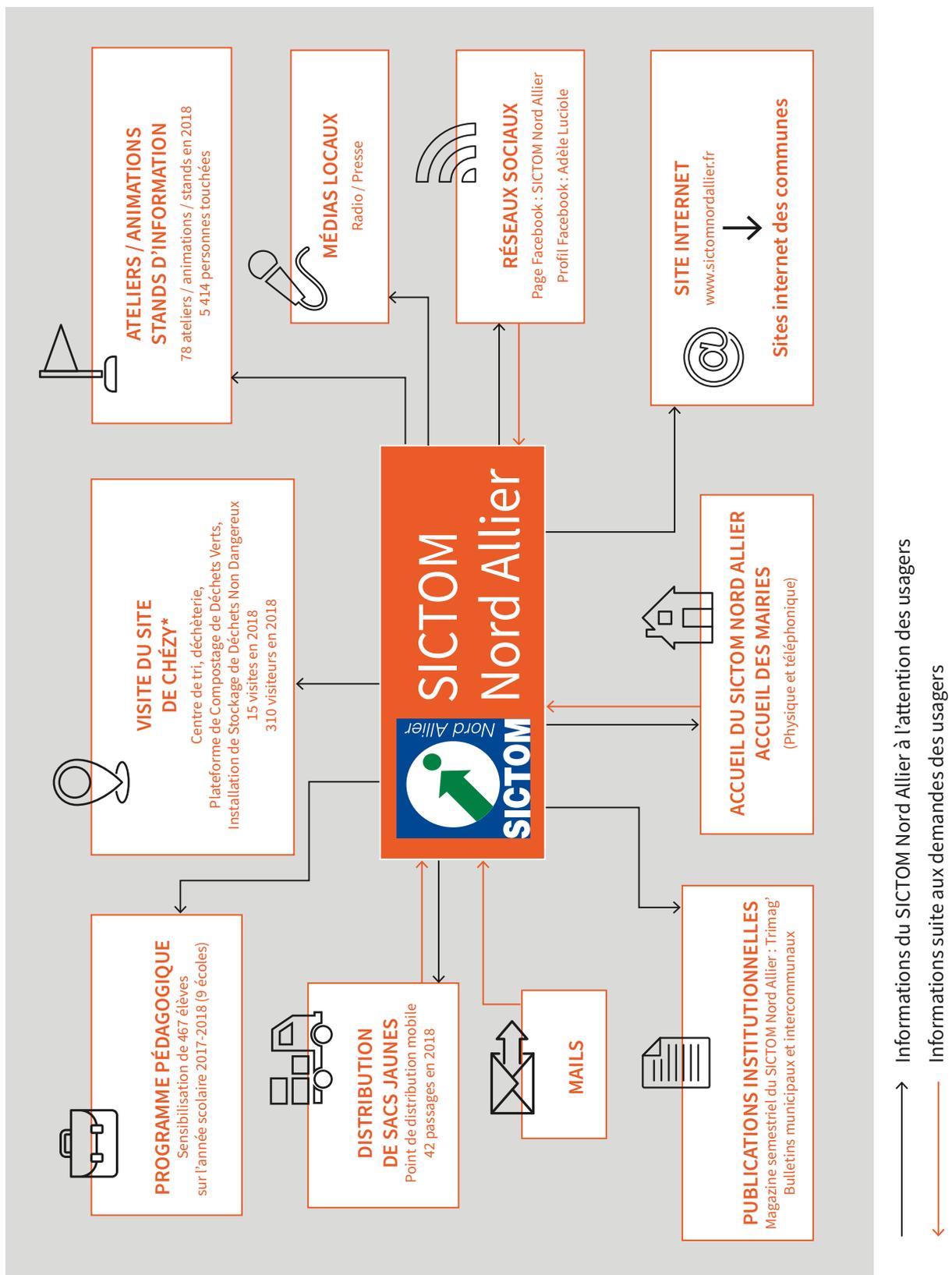
Les résultats sont globalement assez semblables d'une typologie à l'autre.



II - Communication : de la réduction au tri des déchets

a) Circuits d'information

Le SICTOM Nord Allier dispose de différents canaux pour informer les habitants sur le tri des déchets, le fonctionnement du service (prévention, collecte, traitement)... L'organisation de ces canaux, présentée ci-dessous, permet à la fois de répondre aux questions que les habitants se posent mais aussi d'aller à leur rencontre pour leur délivrer de l'information sur le service et la politique déchets.



Informations du SICTOM Nord Allier à l'attention des usagers
 Informations suite aux demandes des usagers

* Compte tenu des nombreux chantiers (centre de tri départemental, quai de transfert, déchèterie à plat) sur le site de Chézy, le nombre de visites et de visiteurs a été fortement impacté.

b) Outils et supports

Tout au long de l'année 2018, des documents et des expositions ont été réalisés. Le service communication conçoit tous les supports en interne ainsi que la mise à jour du site Internet. Seule l'impression est sous-traitée, ce qui permet une bonne réactivité.

LE TRIMAG' : journal d'information semestriel du SICTOM Nord Allier

Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres (Stop Pub compris) fin juin 2018. Celui de décembre 2018 a été reporté en 2019 pour que sa parution coïncide avec l'extension des consignes de tri.

Le MATULU : journal interne mensuel

Les actualités et les projets sont ainsi présentés à l'ensemble des agents.

En plus du journal interne, le service communication, en collaboration avec les Chargés de Prévention, sensibilise les agents au rôle du SICTOM et à la gestion des déchets à l'occasion de formations sécurité.

Le site Internet du SICTOM Nord Allier : www.sictomnordallier.fr

Le site Internet a été mis à jour tout au long de l'année 2018.

La page Facebook «SICTOM Nord Allier» et le profil Facebook «Adèle Luciole»

Mis en service en 2014, la page et le profil Facebook du SICTOM Nord Allier se sont fortement développés en 2018 : 2 265 mentions "J'aime" et 4 863 amis.

Le profil d'Adèle Luciole, ambassadrice de la prévention des déchets du SICTOM Nord Allier et reine des bons plans, apporte régulièrement son lot d'astuces pour mieux consommer et produire moins de déchets !

Plus institutionnelle, la page se veut réactive, pour que les usagers obtiennent rapidement et facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien : infos pratiques, astuces de réduction des déchets, réponses rapides aux questions...

Autres supports d'information

Divers supports d'information sont réalisés tout au long de l'année, renseignant les usagers sur les bonnes pratiques du tri et du compostage, l'éco-consommation, un changement dans la collecte... : notes diverses aux usagers et professionnels, guides sur le tri, les déchèteries, les gestes de prévention...

Le service communication est aussi en relation toute l'année avec les médias locaux pour la diffusion d'informations.

Trimag'



Site internet



Page Facebook



III - Organisation de la collecte

Toute la collecte est effectuée en régie.

a) Pré-collecte

La pré-collecte est l'étape entre le moment où le citoyen a terminé d'utiliser un produit et le moment où celui-ci est pris en charge par la collectivité : tri à la maison, Points d'Apport Volontaire.

Une collecte au porte-à-porte existe pour les Ordures Ménagères, les Emballages Ménagers Recyclables et les déchets verts. L'Apport Volontaire regroupe les points tri (3 colonnes) dédiés aux Emballages Ménagers Recyclables ainsi que les bacs de regroupement pour les Ordures Ménagères. Toutes les communes sont équipées de Points d'Apport Volontaire pour les EMR.

	Collecte au porte-à-porte (PÀP)	Collecte en Apport Volontaire (PAV)
Nombre d'habitants desservis	75 130	84 546
Nombre de ménages desservis	35 776	40 260
Professionnels en redevance spéciale	291	sans objet

b) Équipements de la collecte en Apport Volontaire

Ordures Ménagères (OM) et Emballages Ménagers Recyclables (EMR)

FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

	Verre 	Corps creux (plastique, métal, briques) 	Corps plats (papiers, cartons) 	Ordures Ménagères 
Nombre de contenants	318	192	187	1 633
Type de contenants	Colonne	Colonne	Colonne	Bac
Nombre d'habitants desservis	84 546	84 546	84 546	9 515
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 266	1 pour 440	1 pour 452	1 pour 6



Bac de regroupement pour les Ordures Ménagères



Point d'Apport Volontaire

FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

	Batteries	Bidons d'huile	Bois	Bouteilles de gaz	Cartons	Cartouches d'imprimante	DASRI *	DMS *
CONTENANTS Nombre de contenants	3	9	10	1	9	2	14	167
Type de contenants	caisses palette	caisses palette	benne	casier + vrac	benne	caisses + vrac	caisses	caisses
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 28 182	1 pour 9 394	1 pour 8 455	1 pour 84 546	1 pour 9 394	1 pour 42 273	1 pour 6 039	1 pour 506

	DEA *	DEEE *	PAM * + écrans	Déchets verts		Encombrants	Ferraille	Gravats	Huile cuisine
CONTENANTS Nombre de contenants	8	8	64	11	3	14	9	9	20
Type de contenants	benne	benne	caisses grillagées	benne	plateformes	benne	benne	benne	fûts
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 10 568	1 pour 10 568	1 pour 1 321	1 pour 6 039		1 pour 6 039	1 pour 9 394	1 pour 9 394	1 pour 4 227

	Huile vidange	Lampes et néons	Piles	Plâtre		Pneus	Textiles	VHS	DDS *
CONTENANTS Nombre de contenants	15	10	4	2	11	2	12	9	25
Type de contenants	colonnes	cartons spécifiques	fûts	benne	colonnes	benne + vrac	colonnes	caisses palette	caisses palette
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 5 636	1 pour 8 455	1 pour 21 137	1 pour 6 504		1 pour 42 273	1 pour 7 046	1 pour 9 394	1 pour 3 382

* DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
 DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
 DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
 DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
 PAM : Petits Appareils en Mélange
 DDS : Déchets Diffus Spécifiques

Pour la collecte du textile, 54 colonnes supplémentaires sont mises à disposition des usagers sur tout le territoire du SICTOM Nord Allier par des associations (Le Relais, Emmaüs, Handi-Gène...).

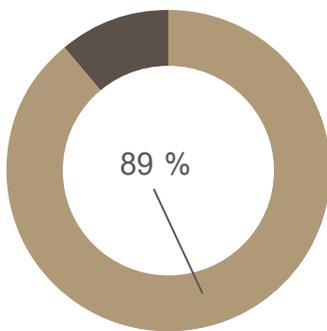
c) Collecte au porte-à-porte

TYPE DE DÉCHETS COLLECTÉS AU PORTE-À-PORTE

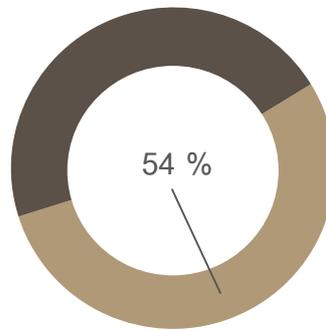
	Ordures Ménagères	Emballages Ménagers Recyclables	Déchets verts
Population desservie (habitants)	75 130	45 436	18 623
Distances parcourues pour la collecte (km)	377 852	48 668	22 736

POPULATION TOTALE : 84 546 = 100 %

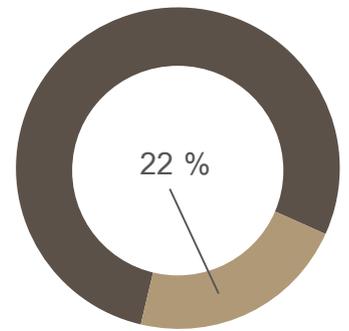
part desservie par la collecte
au porte-à-porte en OM



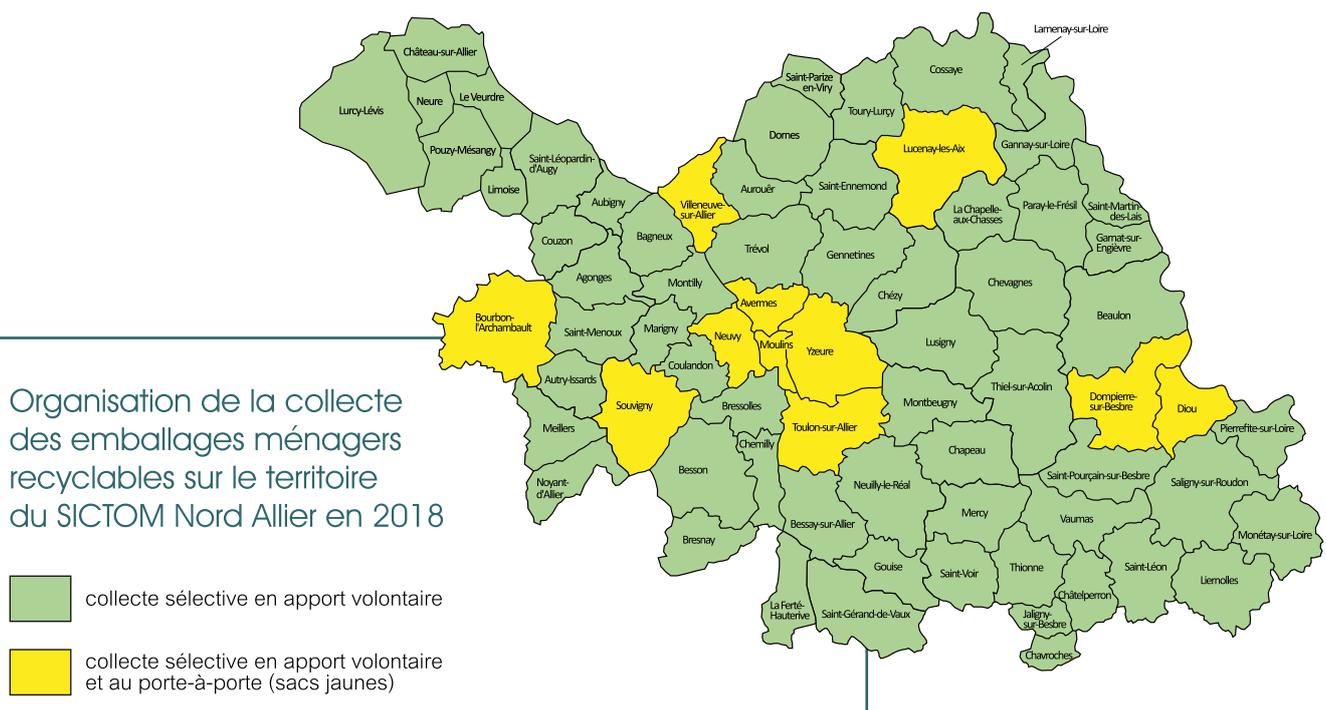
part desservie par la collecte
au porte-à-porte en EMR



part desservie par la collecte
au porte-à-porte en déchets verts



 % de la population desservie



d) Producteurs non ménagers

Les déchets produits par les entreprises artisanales et les commerces sont collectés par les véhicules du SICTOM Nord Allier dans le cadre des circuits établis pour la collecte des déchets des ménages. Ces déchets entrent dans le champ d'application de la redevance spéciale : production de 340 litres par semaine minimum (pas de seuil maximal).

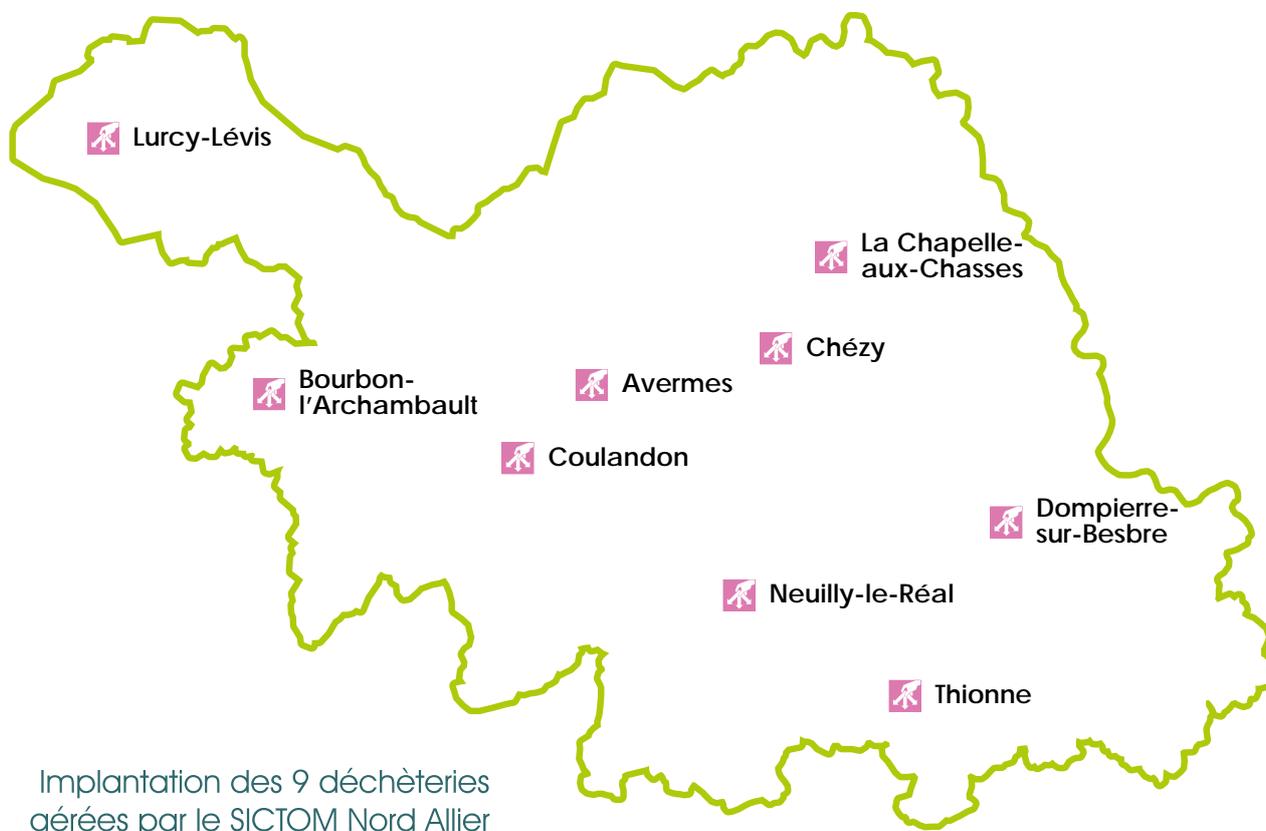
e) Fréquences de collecte

La fréquence de collecte correspond au nombre de ramassages effectués par semaine. Elle varie selon le type de déchets et la typologie du territoire.

FRÉQUENCE DE COLLECTE	TYPE DE COLLECTE				
	EMR porte-à-porte	EMR Apport Volontaire	OM porte-à-porte	OM Apport Volontaire	Déchets Verts
	C1 (1 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 à C3 (1 à 3 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 (1 fois par semaine)

f) Déchèteries

Les 9 déchèteries sont gérées par le SICTOM Nord Allier (gardiennage et collecte). Elles sont réservées aux particuliers.



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES 9H00 - 12H30 / 13H45 - 17H30

DÉCHÈTERIES	JOURS D'OUVERTURE	TÉLÉPHONE
AVERMES	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 42 67 88
BOURBON-L'ARCHAMBAULT	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 67 09 78
CHÉZY	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 99 94
COULANDON	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 08 41
DOMPIERRE-SUR-BESBRE	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 34 51 78
LA CHAPELLE-AUX-CHASSES	mardi, samedi	04 70 43 19 54
LURCY-LÉVIS	mardi, mercredi, vendredi, samedi	06 08 40 03 07
NEUILLY-LE-RÉAL	mardi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 43 29 36
THONNE	mercredi, samedi	04 70 34 77 74

(Toutes les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés)

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

LES CLASSIQUES



ENCOMBRANTS
canapés, matelas,
mobilier plastique...



FERRAILLE
vélos, mobiliers et
sommiers métalliques...



MOBILIER (DEA)
chaises, rangements, literie,
meubles, fauteuils, tables



CARTONS
vides et pliés
(sans plastique ou polystyrène)



DÉCHETS VERTS
tailles d'arbres, gazon...



BOIS
palettes, cagettes, meubles,
bois peint ou traité...



DÉCHETS DE PLÂTRE
plaques standards ou alvéolées,
carreaux et dalles de plafond...



GRAVATS
briques, tuiles, démolition...



TEXTILES
vêtements, peluches,
chaussures, linge...

LES DMS

(Déchets Ménagers Spéciaux)



CARTOUCHES D'ENCRE
imprimantes, photocopieurs...



PILES
classiques, rondes,
rechargeables...



BATTERIES
voitures, scooters...



RADIOGRAPHIES



LAMPES ET NÉONS
à économie d'énergie

LES DDS

(Déchets Diffus Spécifiques)



HUILES
cuisine et vidange



PRODUITS DE BRICOLAGE
peintures, vernis, acides...



PRODUITS D'ENTRETIEN
déboucheur, soude...



PRODUITS DE JARDINAGE
engrais, désherbants...

LES DEEE

(Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques)



ÉLECTROMÉNAGER FROID
réfrigérateurs, congélateurs...



ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID
lave-linge, lave-vaisselle...



PETIT ÉLECTROMÉNAGER
fers à repasser, grille-pain,
jouets électriques...



ÉCRANS
téléviseurs, ordinateurs...

En complément, une déchèterie mobile fonctionne depuis 2009. Elle se rend chaque année sur certaines communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe : 25 passages en 2018.



10H00 - 16H00

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE MOBILE



ENCOMBRANTS

canapés, matelas, mobilier plastique...



CARTONS

vides et pliés (sans plastique ou polystyrène)



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

téléviseurs, ordinateurs, réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, fers à repasser, grille-pain, jouets électriques...



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Produits d'entretien véhicule, de maison (déboucheur, soude, acide...), de piscine (chlore désinfectant), produits de bricolage, décoration (peinture, vernis...), produits de jardinage (engrais, herbicides...)



AUTRES DÉCHETS SPÉCIAUX

cartouches d'encre, batteries, piles, radiographies,...



FERRAILLE

vélos, mobiliers et sommiers métalliques...



LAMPES ET NÉONS

à économie d'énergie

L'accès aux déchèteries est fermé aux professionnels, sauf pour le carton et la ferraille.

g) Évolutions en matière de collecte

Des études d'optimisation des collectes sont menées régulièrement afin d'améliorer le service public de ramassage et pour une meilleure maîtrise des coûts.

IV - Collecte des déchets : bilan

La population desservie par les collectes correspond à celle des 72 communes du territoire du SICTOM Nord Allier (84 546 habitants).

a) Ordures Ménagères

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2018	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Ordures Ménagères	20 674,26	244,5
Déchets municipaux assimilables aux Ordures Ménagères	105,70	1,3
TOTAL	20 779,96	245,8

b) Emballages Ménagers Recyclables

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2018	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Apport Volontaire : papiers / cartons	1 089,44	12,9
Apport Volontaire : plastique / métal / briques alimentaires	281,32	3,3
Apport Volontaire : verre	2 605,29	30,8
Porte-à-porte	2 728,25	32,2
TOTAL	6 704,30	79,3

c) Déchets verts

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2018	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Déchets verts collectés au porte-à-porte	1 917,82	22,7

d) Déchèteries

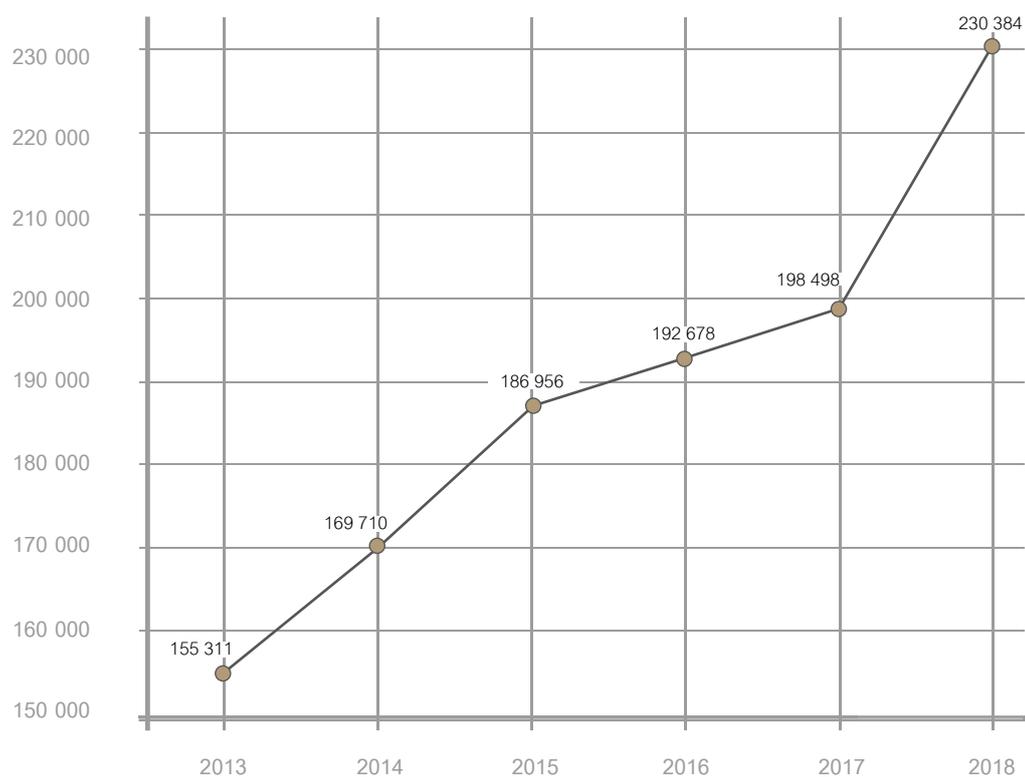
Les tonnages ci-dessous regroupent les déchets collectés dans les déchèteries fixes et sur la déchèterie mobile.

		QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2018
		EN TONNES
Les classiques	Bois	2 236,680
	Cartons	529,280
	Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	555,380
	Déchets verts	6 619,040
	Encombrants	3 402,940
	Ferraille	1 203,180
	Gravats	4 716,080
	Plâtre	238,360
	Textiles	64,210
Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	Cartouches d'encre, batteries, piles...	405,894
Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	Huiles, produits d'entretien, de bricolage, de jardinage	20,069
Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	Lampes et néons, électroménager, écrans	763,465
Autres	Bouteilles de gaz, DASRI, pneus, VHS	59,346
TOTAL		20 813,924

Il est à noter que l'accès en déchèteries est autorisé aux professionnels pour les cartons et la ferraille, mais leurs tonnages sont inconnus, en raison de l'absence de pesée pour ces cas particuliers.



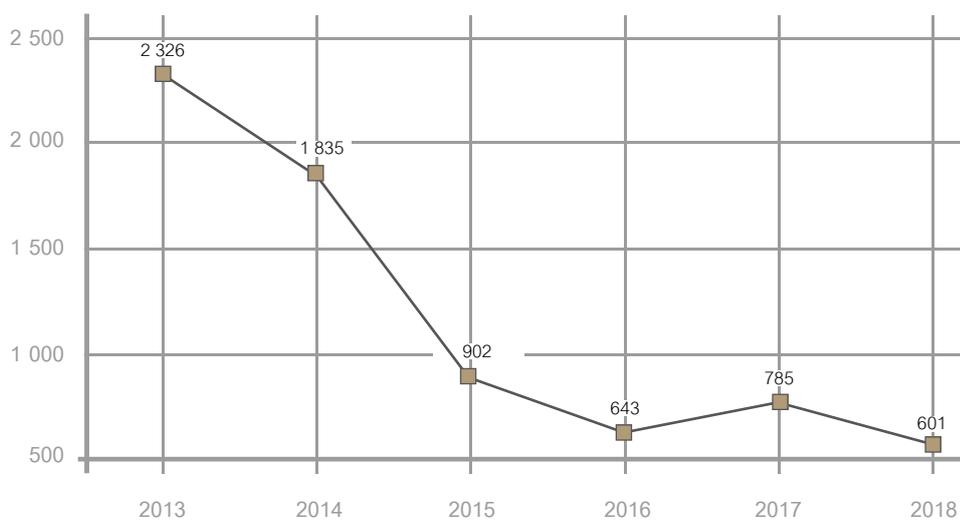
ENTRÉES DÉCHÈTERIES FIXES



● nombre d'entrées déchèteries fixes

La forte hausse de fréquentation des déchèteries fixes s'explique par la présence d'une déchèterie supplémentaire (Lurcy-Lévis) et un dépôt plus important de déchets verts en fin d'année.

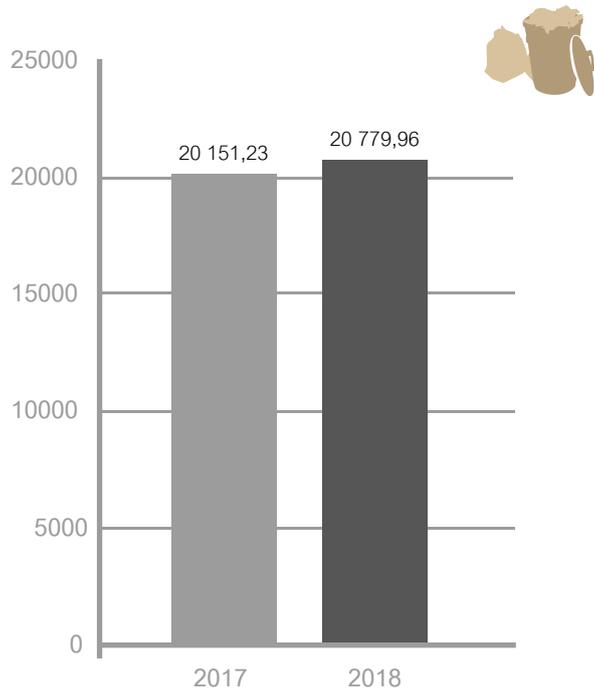
ENTRÉES DÉCHÈTERIE MOBILE



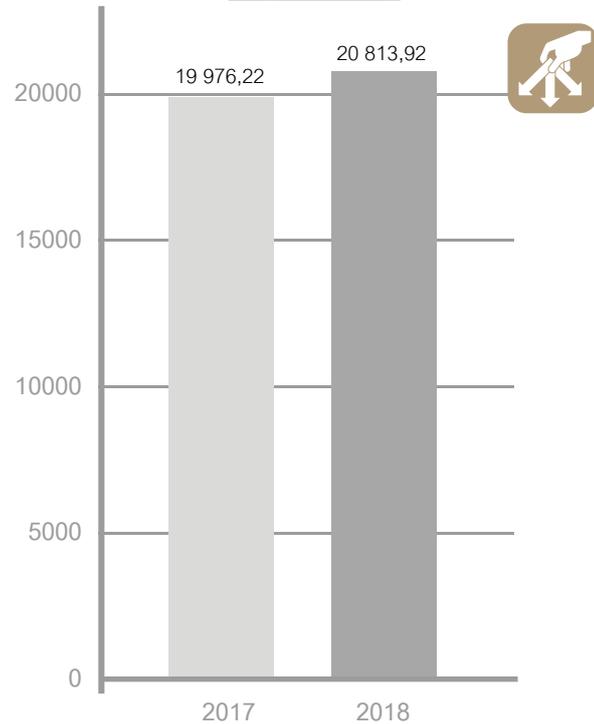
■ nombre d'entrées déchèterie mobile

La baisse de fréquentation de la déchèterie mobile s'explique par une diminution du nombre de passages dans les communes depuis 2013.

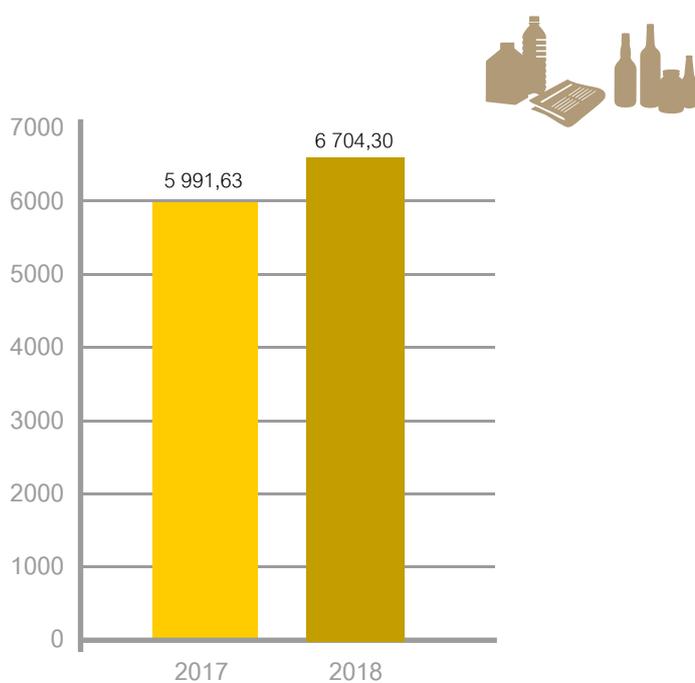
ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS BANALS
(245,8 kg/hab)



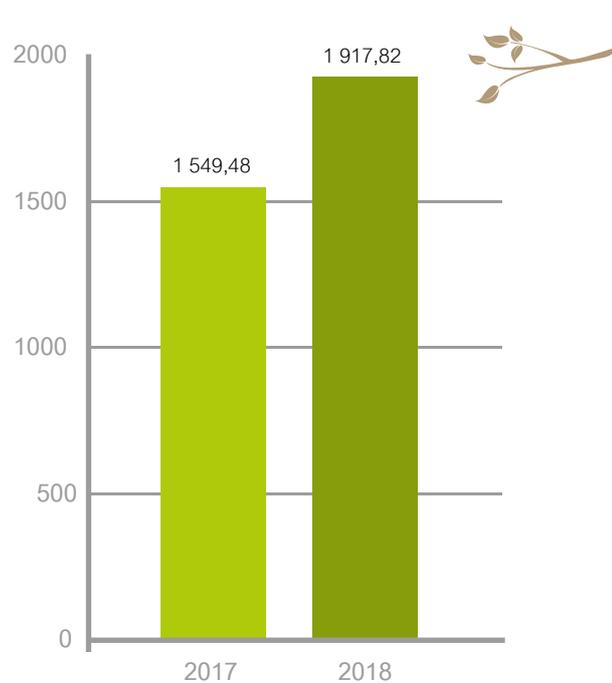
DÉCHÈTERIES

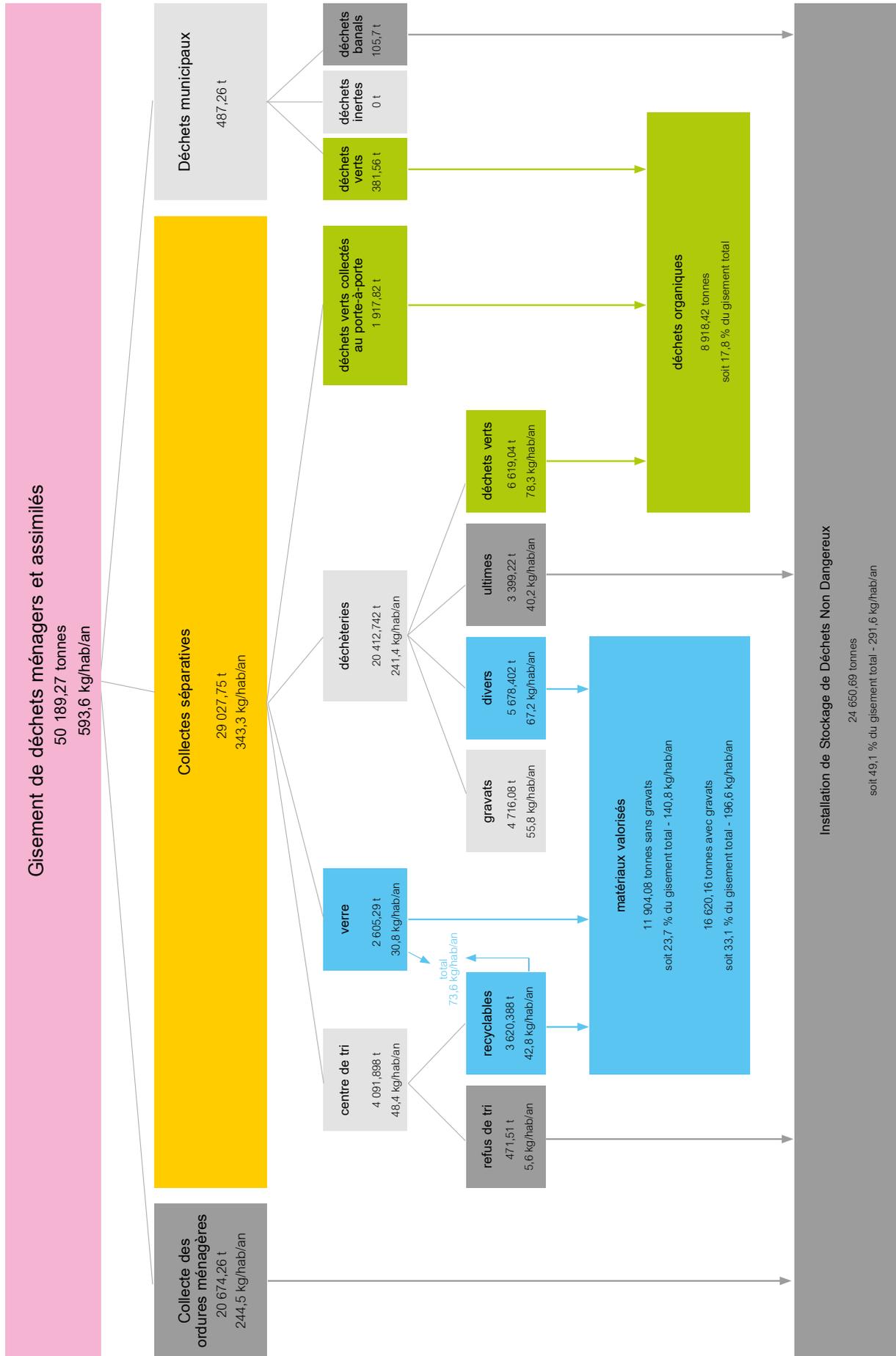


EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES ET VERRE
(77,4 kg/hab)



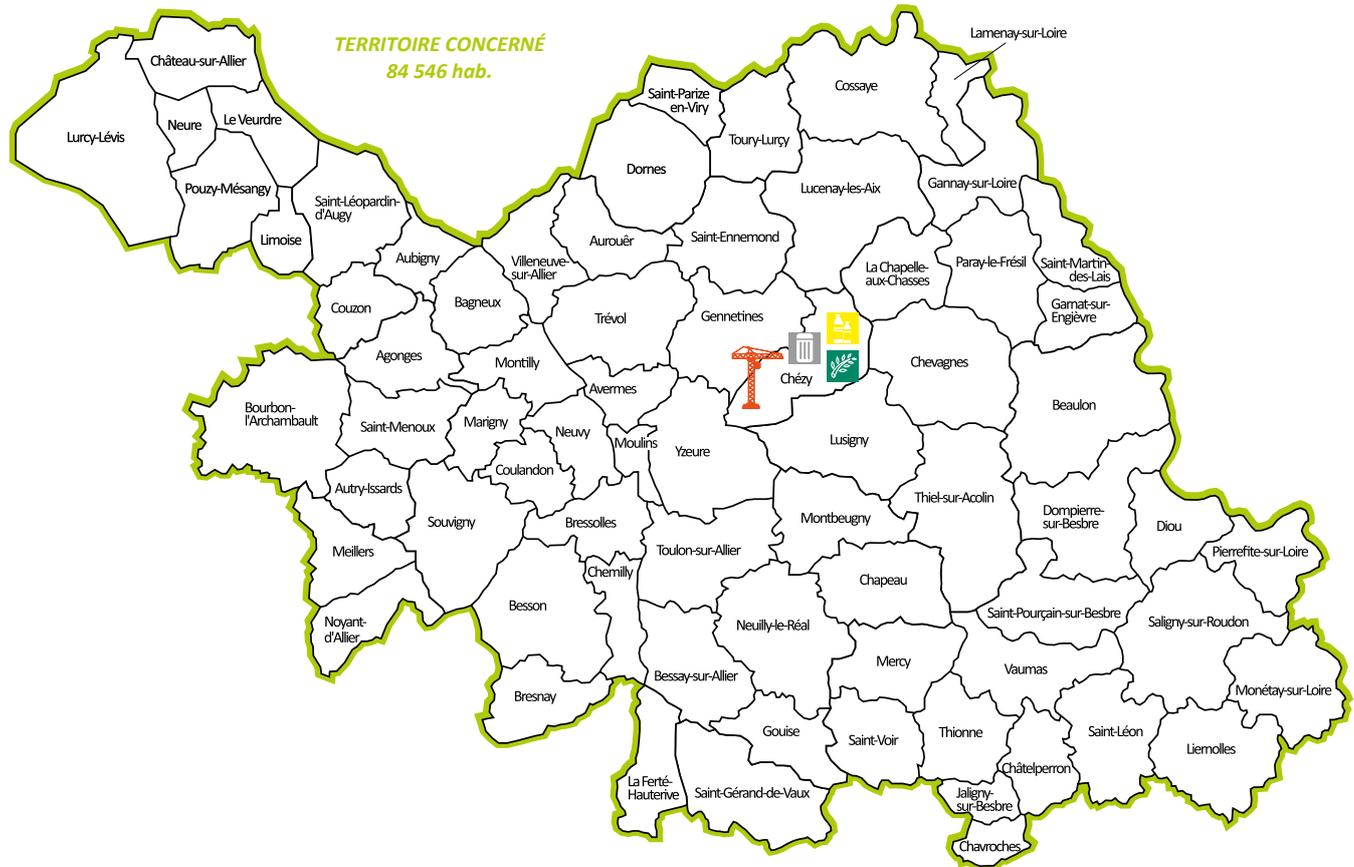
DÉCHETS VERTS AU PORTE-À-PORTE
(22,7 kg/hab)





V - Traitement des déchets : organisation

a) Localisation des installations de traitement



LÉGENDE

- Limites communales
- Limites administratives du territoire concerné
- Centre de tri
- ISDND
(Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)
- PCDV
(Plateforme de Compostage de Déchets Verts)



- Installations en construction**
- Centre de tri départemental
 - Déchèterie à plat
 - Quai de transfert

Exploitants



ISDND



Centre de tri



PCDV

Sur le site de Chézy, un centre de tri départemental viendra remplacer l'actuel centre de tri en 2019. Il est porté par la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri, composée en 2018 des 5 collectivités du département de l'Allier en charge des déchets : le SICTOM Nord Allier, le SICTOM Sud Allier, le SICTOM de la Région Montluçonnaise, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et le SICTOM de Cérilly.

Le centre de tri assurera un tri simplifié des emballages recyclables.



sur le traitement des déchets :

- ✓ les rapports annuels d'activité des exploitants (COVED, IHOL, TIRU et SUEZ Organique) sont disponibles sur demande et sur Internet.

b) Nature des traitements

		DÉCHETS CONCERNÉS		
		Ordures Ménagères	Emballages Ménagers Recyclables	Déchets verts
UNITÉ DE TRAITEMENT MODE DE VALORISATION	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy / Enfouissement avec récupération et transformation du biogaz en énergie	✓		
	Centre de tri de Chézy / Tri		✓	
	Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy / Compostage			✓

Définition des modes de traitement

✓ ISDND :

- Compaction des ordures ménagères au pied de mouton dans les alvéoles, puis recouvrement hebdomadaire.
 - Recouvrement final des alvéoles par de l'argile et de la terre végétale.
 - Valorisation énergétique du biogaz (transformation en électricité et récupération de la chaleur résiduelle).
- L'ISDND de Chézy est certifiée ISO 14001 depuis 2004.

✓ Centre de tri :

- Tri manuel des emballages, avec certaines étapes mécanisées.
- Compaction par matière sous forme de balles.

✓ Plateforme de Compostage :

- Broyage puis fermentation et maturation des déchets verts.
- Criblage puis stockage du compost sous forme d'andains avant vente aux agriculteurs.



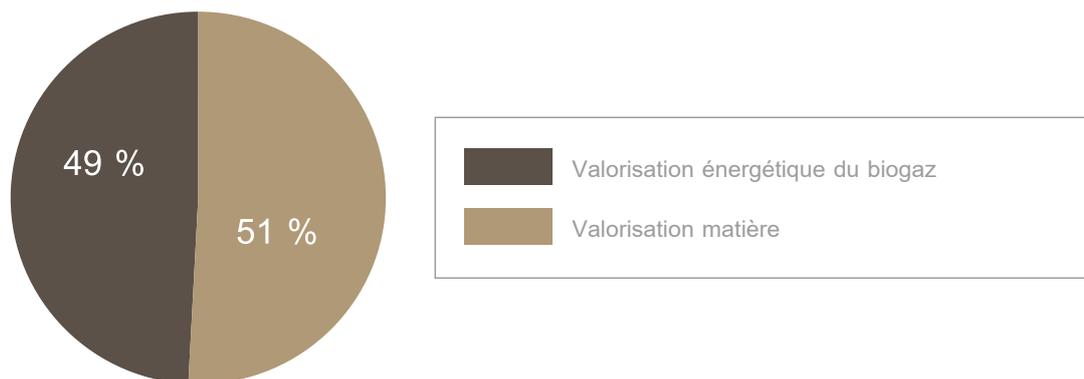
VI - Traitement des déchets : bilan

a) Capacités et tonnages traités

a.1. Taux global de valorisation

Totalité des quantités collectées : 50 189,27 t = 100 %

part des tonnages valorisés



a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en Installation de Stockage

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés mis en Installation de Stockage en 2010 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2018 est réalisé comme suit :

$$\text{Indice 2018} : \frac{\text{Tonnage 2018} \times 100}{\text{Tonnage 2010}} = \frac{24\,650,69 \times 100}{27\,214,824} = 91$$

L'indice 2018 est inférieur à 100, ce qui s'explique en partie par la mise en place d'actions permettant la réduction des déchets enfouis (compostage, extension de la collecte de déchets verts au porte-à-porte...).

En 2017, le périmètre du SICTOM Nord Allier s'est étendu. Néanmoins, les 8 communes supplémentaires n'ont été collectées qu'à partir de 2018, ce qui a induit une légère hausse des tonnages, et donc de l'indice.

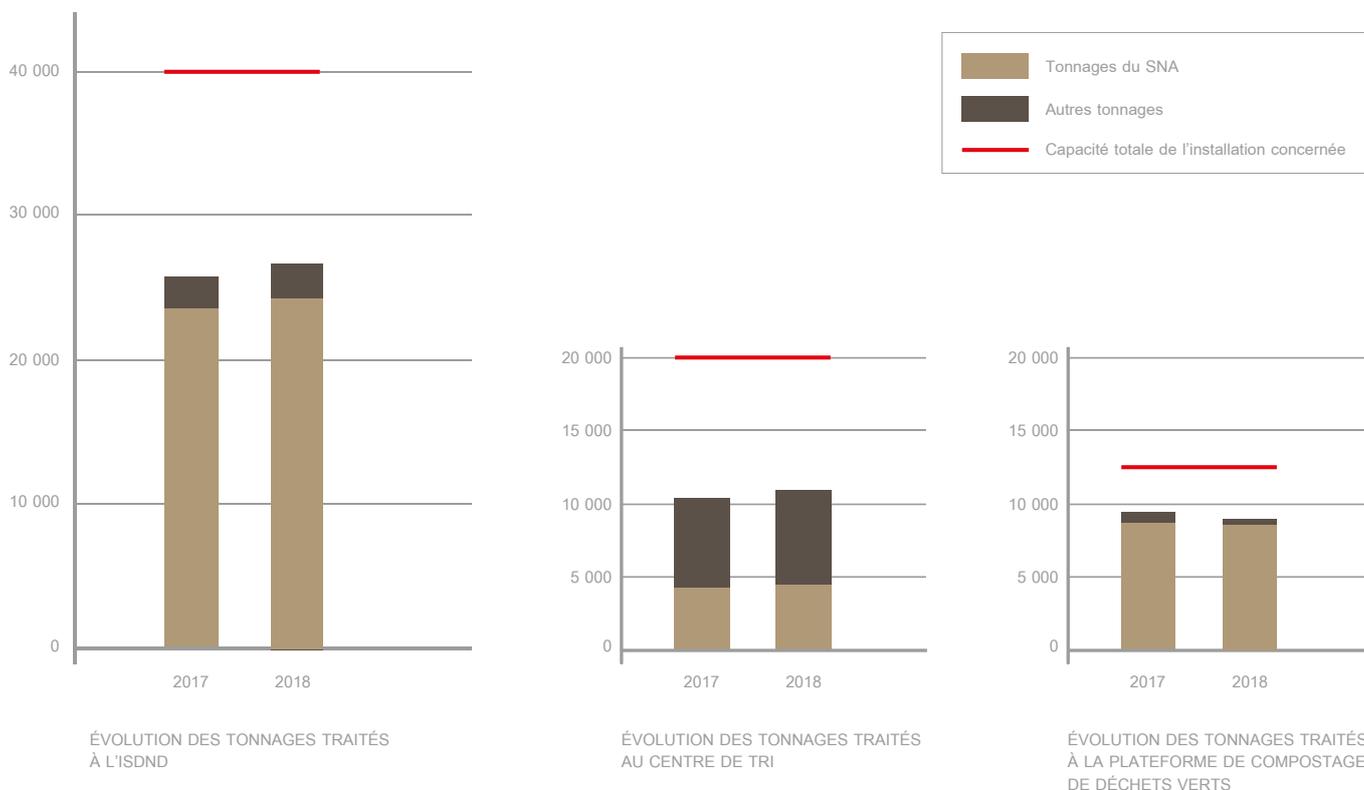
a.3. Capacités des installations

	Capacité des installations	Exploitant
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy	40 000 tonnes / an	COVED
Centre de tri de Chézy	20 000 tonnes / an	IHOL
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	12 500 tonnes / an	SUEZ Organique

a.4. Tonnages traités

	Tonnages traités en 2018	
	Tonnage total	Tonnage du SICTOM Nord Allier
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy	26 616,74 tonnes	24 190,54 tonnes
Centre de tri de Chézy	10 448 tonnes	4 469 tonnes
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	9 139,52 tonnes	8 918,32 tonnes

Évolution des tonnages traités



b) Refus de tri et performances

Les refus de tri regroupent tous les déchets qui ont transité par le centre de tri mais qui ne sont pas des EMR : emballages non recyclables, DEEE, ferraille, verre, cadavres d'animaux, restes alimentaires, DASRI... Ils ont été déposés à la collecte sélective par les usagers et peuvent se révéler dangereux pour les valoristes. De plus, les refus de tri induisent un surcoût de traitement.

Pour les tonnages du SICTOM Nord Allier, le taux de refus s'élève en 2018 à 10,23 %.

c) Résidus de traitement

Les lixiviats provenant de l'ISDND de Chézy sont récupérés par drains et canalisations pour lagunage sur le site de l'ISDND puis acheminés vers la station d'épuration de l'agglomération après analyses.

	Lixiviats
Quantité récupérée en 2018	48 714 m ³
Origine	ISDND
Traitement ou utilisation	Station d'Épuration (STEP) des Isles
Destination	Rivière Allier

Le biogaz est collecté et valorisé en électricité via les 2 moteurs installés par GASEO depuis 2013. Depuis 2015, la chaleur produite par les moteurs est récupérée pour chauffer les locaux du SICTOM Nord Allier.



sur la valorisation du biogaz :

- ✓ le rapport annuel d'activité de GASEO est disponible sur demande et sur Internet.



Moteurs biogaz

VII - Impact environnemental et impact sanitaire

a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy

- ✓ Cheminement piétonnier allant du site du SICTOM Nord Allier vers l'ISDND pour sécuriser la circulation des personnes
- ✓ Analyse des lixiviats avant envoi vers la station d'épuration

Prévention qualitative

- ✓ Poursuite des contrôles de la qualité du tri

Collecte

- ✓ Nettoyage et désinfection réguliers des bennes à ordures ménagères
- ✓ Réduction des délais d'intervention pour régler tout problème de sécurité sur les véhicules de collecte
- ✓ Départ des collectes, en période hivernale, suivant des consignes plus strictes et priorisant l'état des chaussées et des trottoirs
- ✓ Départ des tournées retardé lorsqu'une vigilance orange (neige, verglas...) est en place
- ✓ Formation des chauffeurs à l'éco-conduite



Intervention sur un camion de collecte

Déchèteries

- ✓ Protection individuelle des agents renforcée (gants, lunettes)
- ✓ Contenants pour les batteries
- ✓ Aménagement des déchèteries de Bourbon-l'Archambault, Coulandon, Dompierre-sur-Besbre, La Chapelle-aux-Chasses, Neuilly-le-Réal et Thionne avec une entrée et une sortie distinctes, pour la sécurité des usagers et des gardiens
- ✓ Garde-corps devant les bennes de toutes les déchèteries pour réduire le risque de chute



Autres

- ✓ Aménagement des Points d'Apport Volontaire
- ✓ Actions et outils de communication

b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy

- ✓ Sensibilisation forte pour le respect des consignes de sécurité faite par l'exploitant
- ✓ Mise en place d'un protocole de sécurité par COVED et information de l'ensemble des agents de collecte

Centre de tri de Chézy

- ✓ Strict respect des consignes de sécurité établies par l'exploitant lors des visites du centre de tri

Collecte

- ✓ Formation du personnel contractuel (étudiants) sur la sécurité du poste de travail assurée par les Chargés de prévention habilités
- ✓ Formation de 4 agents titulaires sur la sécurité du poste de travail assurée par un intervenant extérieur
- ✓ Utilisation d'un nouveau support plus adapté (film) pour les formations
- ✓ Chaussures de sécurité et gants plus adaptés



Déchèteries

- ✓ Tenues de travail haute visibilité
- ✓ Mise à jour des panneaux pour l'affichage des consignes de sécurité
- ✓ Suivi des sécurités concernant l'ouverture des portes sur toutes les bennes de déchèteries

Autres

- ✓ Mise à jour du document unique et prise en compte des actions
- ✓ Port de baudriers par les agents lors de déplacements sur le site
- ✓ Signalisation au sol à destination des piétons
- ✓ Communication aux agents sur les limitations de vitesse
- ✓ Ralentisseurs en déchèterie de Chézy et avant le pont bascule
- ✓ Défibrillateur installé sur le site de Chézy

VIII - Emplois dans le service déchets

a) Différents corps de métiers

AU 31/12/2018	NOMBRE DE POSTES DANS LA COLLECTIVITÉ			
	Titulaires	Stagiaires	Contractuels	Contrats aidés (emploi avenir, CUI, CAE)
Direction Générale des Services	1			
Administration Générale / Finances (Comptabilité - Secrétariat Général - Accueil pesée)	5			
Commande Publique	2			
Ressources Humaines	2			
Communication / Prévention	6			
Services Techniques (Collecte - Garage - Entretien maintenance - Traitement)	78		5	2
TOTAL	94		5	2

En plus de ces effectifs, 3 agents titulaires sont en disponibilité et 1 agent titulaire est en détachement.

b) Accidents de travail

En 2018 ont été recensés :

- ✓ 18 Accidents de Travail, dont 13 avec arrêt de travail
- ✓ 16 agents concernés
- ✓ 485 jours d'arrêt en Accident de Travail au total sur l'année

Le taux de fréquence des accidents de travail est de 78,54 accidents par million d'heures de travail en 2018.

En vue d'améliorer les conditions de sécurité des agents, il existe au sein du SICTOM Nord Allier :

- ✓ un document unique
- ✓ un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- ✓ des formations sécurité dispensées en interne
- ✓ 2 Chargés de prévention

Le taux de gravité des accidents avec arrêt est de 2,9 jours d'arrêt pour mille heures de travail en 2018.



CHAPITRE 3

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

- I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets
- II - Budget, coût du service et financement
- III - Structure des coûts
- IV - Coût des différents flux de déchets
- V - Évolution des coûts

I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - RESTITUTION

ANNÉE 2018	OMR	Verre	EMR	Déchèteries	Déchets verts	Autres flux*
Fréquence	C0,5 à C3	C1	C0,5 à C1	-	C1	-
Collecte et contenants	porte-à-porte + points de regroupement (1 633 bacs)	apport volontaire (318 colonnes)	porte-à-porte + apport volontaire (379 colonnes)	apport volontaire	porte-à-porte	porte-à-porte + apport volontaire
	Collecte effectuée en régie par le SICTOM Nord Allier					
Transport	Transport effectué en régie par le SICTOM Nord Allier					
Traitement	Stockage	-	Tri	Divers traitements	Compostage	-

* Les Autres flux regroupent les déchets des professionnels (cartons, verre BHR) et le textile.

POPULATION DESSERVIE ET QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ - RESTITUTION

ANNÉE 2018	OMR	Verre	EMR	Déchèteries (hors gravats)	Déchets verts	Autres flux*	Tous flux
Population desservie	84 546 (SICTOM Nord Allier) + 1 366 (quote-part SICTOM de Cérilly**)	18 623 (SICTOM Nord Allier)	84 546 (SICTOM Nord Allier)	84 546 (SICTOM Nord Allier)			
Tonnage	20 674	2 462	3 940	15 141 + 487	1 918	587	45 209
Kg/hab SICTOM Nord Allier	245	29	47	188	103	6	532
Kg/hab données nationales ***	261	29	47	148	non disponible	non disponible	502
Écart / ratio national	- 6 %	0 %	0 %	+ 27 %	-	-	+ 6 %

** La quote-part du SICTOM de Cérilly correspond à un pourcentage estimé de la population de ce syndicat fréquentant la déchèterie de Bourbon-l'Archambault. Une convention fixe les modalités de refacturation des frais.

*** ADEME - enquête collecte - résultats 2013/2015

Les performances de collecte du SICTOM Nord Allier sont proches des moyennes nationales, exception faite pour les déchèteries.

b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de contrat	Durée du contrat	Échéance	Montant annuel des prestations TTC	Évolution 2018/2017
COVED	Exploitation de l'ISDND	Marché public de prestation	3 ans, renouvelable 2 fois 1 an	31/12/2019	956 092	7,64 %
IHOL	Exploitation du centre de tri	Marché public de prestation	3 ans, renouvelable 2 fois 6 mois	30/06/2019	773 213	14,06 %
TIRU	Exploitation de la Plateforme de Compostage de Déchets Verts	Marché public		10/2018	324 149	-1,71 %
SUEZ ORGANIQUE	Exploitation de la Plateforme de Compostage de Déchets Verts	Marché public	3 ans, reconductible 1 an	16/10/2021	41 947	
Total					2 095 401	8,09 %

Le marché IHOL sera renouvelé jusqu'à la mise en route du nouveau centre de tri départemental, géré par la SPL Allier Tri.

II - Budget, coût du service et financement

a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

Les chiffres sont établis à partir des comptes administratifs de l'exercice 2018 et après neutralisation des écritures comptables entre le budget principal et les budgets annexes.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Budget principal (en euros TTC)	3 219 371 €	7 840 890 €
Budget annexe collecte sélective (en euros HT)	44 427 €	895 854 €
Budget annexe CSDU (en euros TTC)	757 386 €	118 307 €
TOTAL	4 021 184 €	8 855 051 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES RÉELLES	12 876 235 €	

b) Coût aidé du service public et modalités de financement

	EUROS ARRONDIS	EUROS PAR HABITANT
Charges	9 995 998 €	118 €
- Produits	1 408 106 €	17 €
= coût du service HT	8 587 892 €	101 €
+ TVA acquittée	311 706 €	4 €
= coût du service TTC	8 899 598 €	105 €
FINANCEMENT	10 093 289 €	119 €
<i>Contributions des collectivités</i>	9 349 896 €	110 €
<i>Redevance Spéciale</i>	743 393 €	9 €
SURFINANCEMENT	1 193 685 €	14 €

À la fin de l'exploitation de l'ISDND de Chézy, les OMR seront acheminées au SICTOM Sud Allier à Bayet pour être incinérées. Outre le coût de traitement d'incinération qui sera supérieur au coût d'enfouissement, des investissements doivent également être réalisés à Chézy pour construire un quai de transfert et acquérir des véhicules adaptés.

C'est pourquoi, le Conseil Syndical du SICTOM Nord Allier a anticipé depuis 2016 ces augmentations de coût de service et a augmenté la TEOM, générant un surfinancement de 14 €/hab. en 2018.

III - Structure des coûts

a) Nature des charges

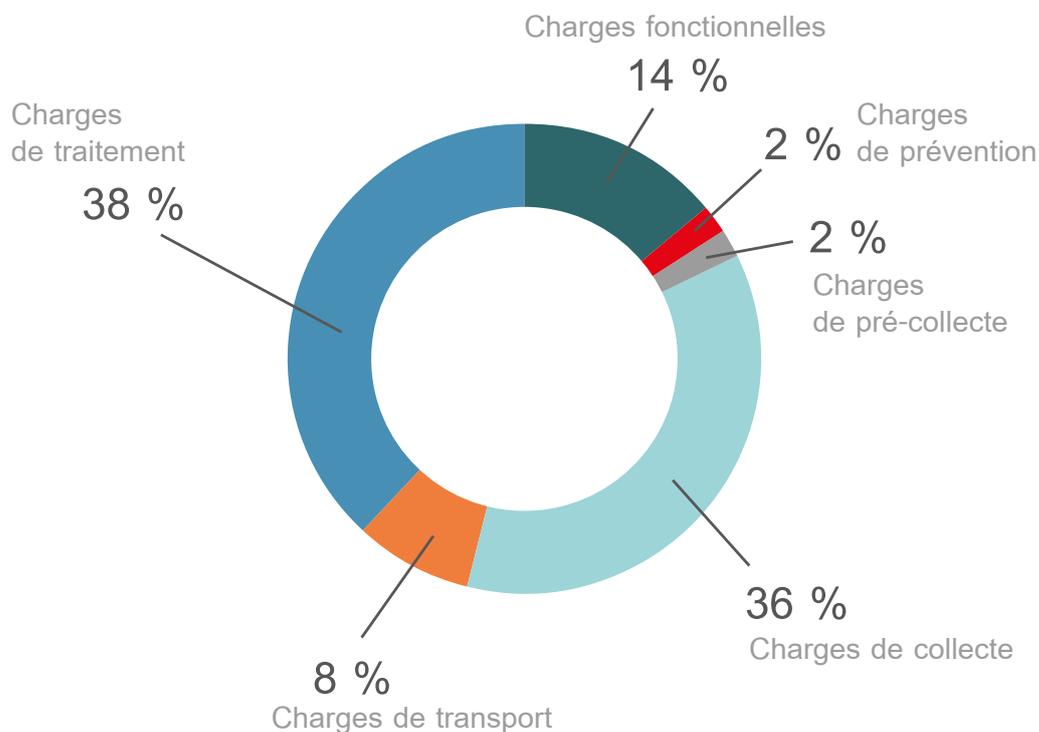
Postes de charges	Euros	%	Référentiel ADEME **
Charges fonctionnelles*	1 346 124 €	14 %	9 %
Charges de prévention	201 644 €	2 %	1 %
Charges de pré-collecte	224 563 €	2 %	45 %
Charges de collecte	3 599 685 €	36 %	
Charges de transport	770 338 €	8 %	8 %
Charges de traitement	3 853 644 €	38 %	37 %
Total des charges	9 995 998 €	100%	100 %

* Charges de structure + charges de communication

** Déchets - chiffres clés, publié en 2017 sur la base de l'enquête 2014

Les principaux postes de dépenses sont la collecte (36 %) et le traitement des déchets (38 %), conformément au référentiel établi par l'ADEME.

RÉPARTITION DES CHARGES : 9 995 998 €



b) Nature des produits

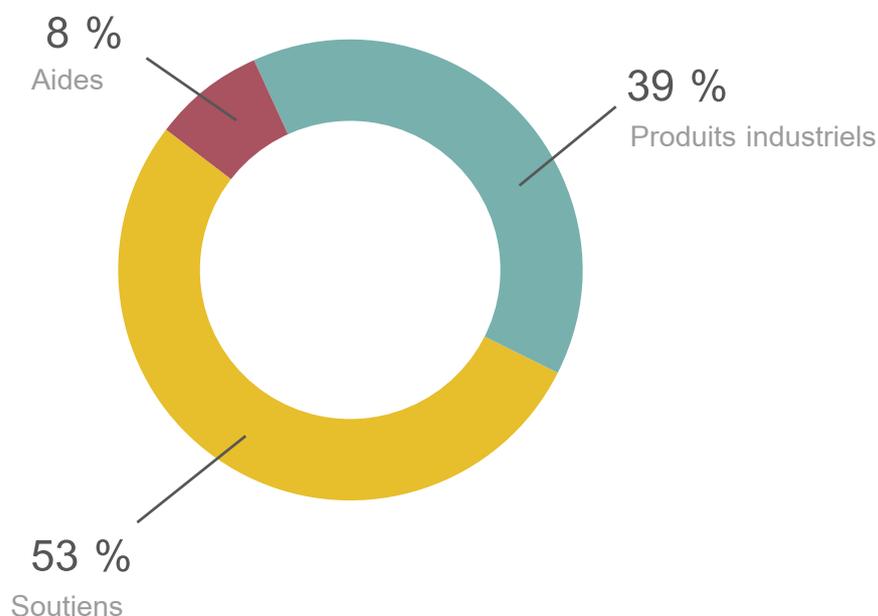
Postes de produits	Euros	%	Référentiel ADEME **
Produits industriels, dont :	553 070 €	39 %	38 %
<i>Vente de produits et d'énergie</i>	462 716 €	33 %	
<i>Prestations à des tiers*</i>	36 782 €	2 %	
<i>Autres produits</i>	53 572 €	4 %	
Soutiens	746 663 €	53 %	50 %
Aides, dont :	108 373 €	8 %	12 %
<i>Reprises des subventions d'investissement ("amortissement")</i>	36 938 €	3 %	
<i>Subventions de fonctionnement</i>	14 950 €	1 %	
<i>Aides à l'emploi</i>	56 485 €	4 %	
Total des produits	1 408 106 €	100 %	100 %

* Il est entendu, par « prestations à des tiers » (terminologie matrice des coûts), les services apportés aux collectivités extérieures au territoire (participation aux frais de fonctionnement de la déchèterie de Bourbon l'A. par le SICTOM de Cérilly) et les services apportés aux professionnels (cartons, verre BHR, déchets verts). Le delta par rapport à 2017 s'explique par l'arrêt de la collecte des PAV du SIROM de Lurcy-Lévis.

** Déchets - chiffres clés, publié en 2017 sur la base de l'enquête 2014

Les produits issus de l'activité du SICTOM Nord Allier couvrent 14 % des charges de service.

RÉPARTITION DES PRODUITS : 1 408 106 €



Soutiens :

CITEO :	620 570 €
Eco DDS :	4 793 €
Eco TLC :	7 983 €
Eco Mobilier :	50 849 €
OCAD3E :	62 475 €

Aides :

ADEME - solde étude de faisabilité tarification incitative :	14 950 €
DRASP Auvergne - emplois aidés :	56 485 €



LE GESTE DE TRI

Le geste de tri est générateur de recettes pour le SICTOM Nord Allier.

Le verre et les emballages recyclables (carton, métal, plastique) sont revendus, ainsi que les batteries / ferrailles et huiles de friture collectées en déchèteries.

VENTES DE PRODUITS ET ÉNERGIE

Verre	EMR	Déchets de déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
59 009 €	228 224 €	162 840 €	0 €	12 643 €	462 716 €



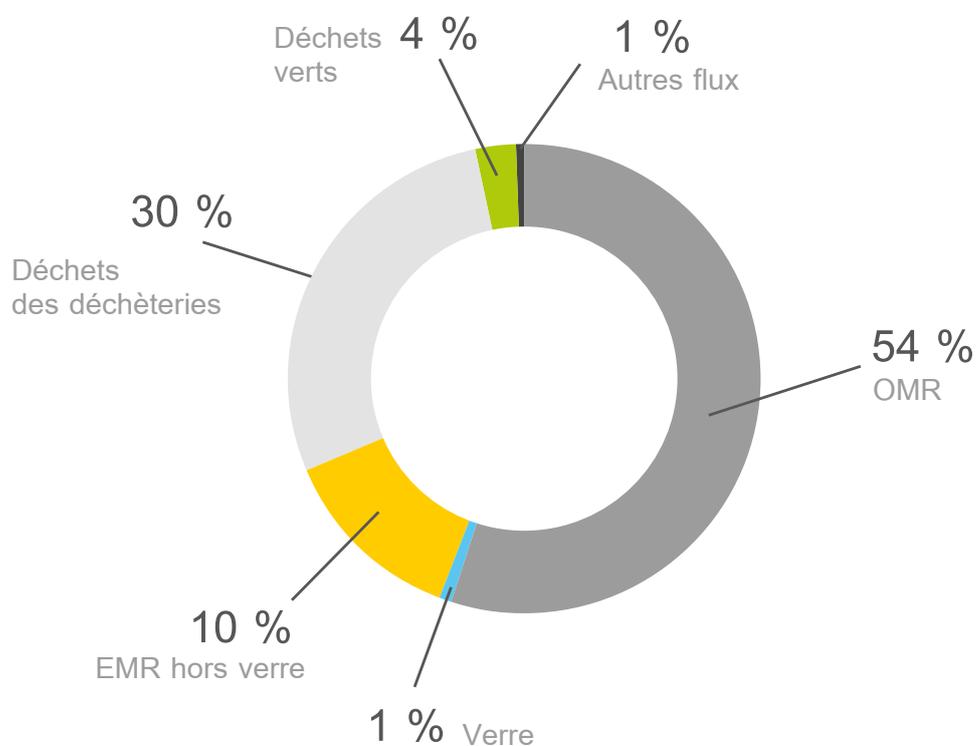
IV - Coût des différents flux de déchets

a) Part relative des flux dans le coût du service public

PART RELATIVE DU COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Coût aidé HT	4 651 997 €	86 775 €	864 807 €	2 578 778 €	332 763 €	72 772 €	8 587 892 €

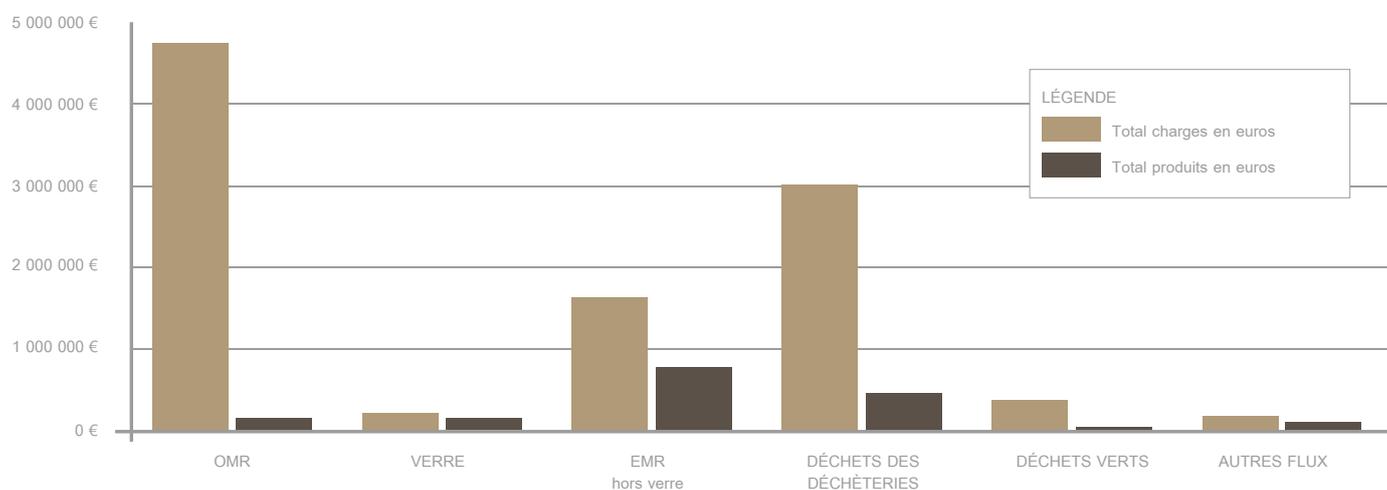
COÛT AIDÉ HT : 8 587 892 €



b) Couverture des charges par les produits par flux

COUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Total charges	4 752 644 €	175 848 €	1 601 105 €	2 997 230 €	334 724 €	134 447 €	9 995 998 €
Total produits	100 647 €	89 073 €	736 298 €	418 452 €	1 961 €	61 675 €	1 408 106 €
Taux de couverture	2 %	51 %	46 %	14 %	1 %	73 %	14 %



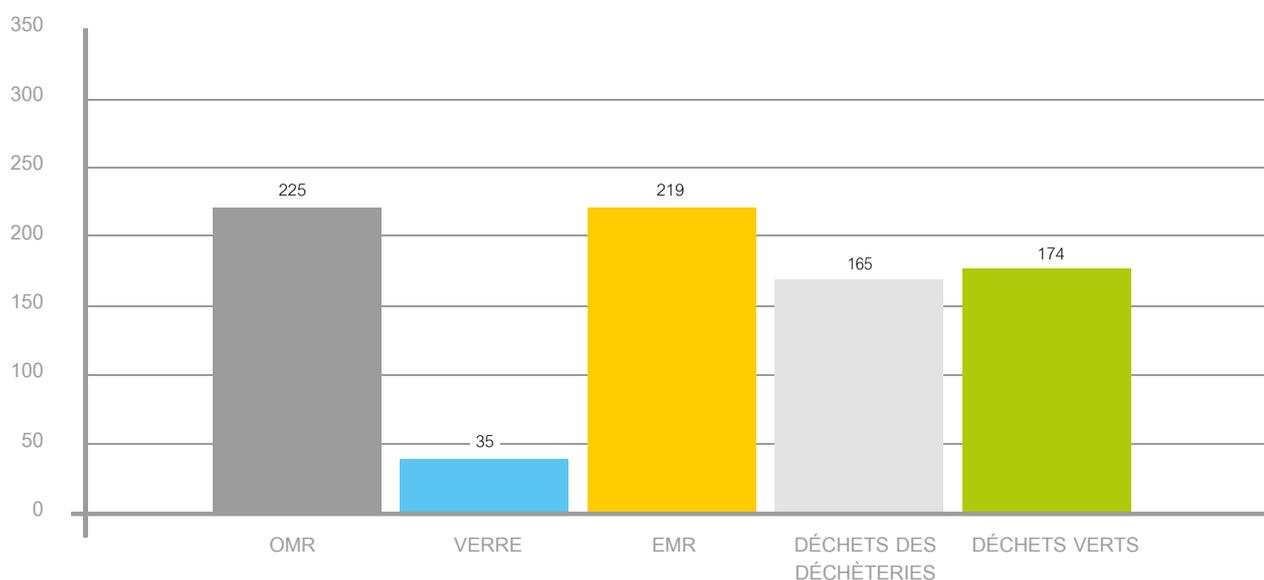
c) Coût des différents flux ramené à la tonne

PART RELATIVE DES PRODUITS PAR FLUX DE DÉCHETS

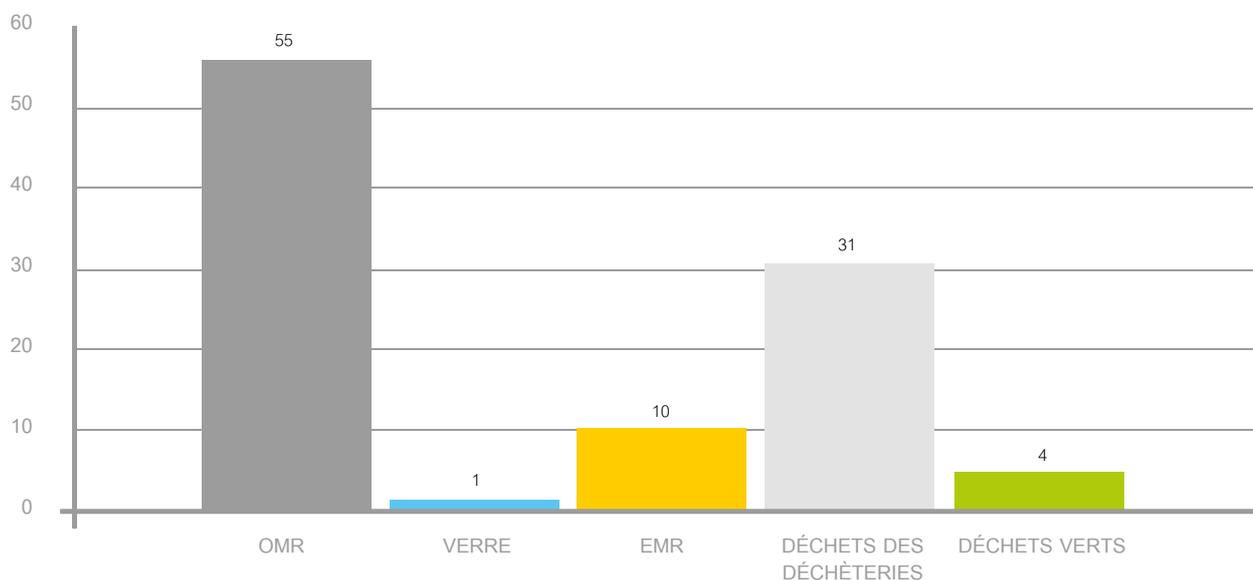
	OMR	Verre	EMR	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé HT (en euros / tonne)	225	35	219	165	174
Coût aidé HT (en euros / habitant)	55	1	10	31	4

La collecte sélective (Verre, EMR), coûte 149 €/tonne, alors que les OMR coûtent 225 €/tonne.
Trier coûte 5 fois moins cher (Collecte sélective = 11 €/hab., OMR = 55 €/hab.).

PART RELATIVE DES PRODUITS EN € / TONNE



PART RELATIVE DES PRODUITS EN € / HAB.



d) Répartition des charges par flux et par étape technique

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	90 356	38 610	81 647	-	13 950
Collecte	2 141 242	112 254	549 703	639 341	117 405
Transfert / Transport	-	1 265	-	768 854	-
Traitement des déchets	1 777 293	-	736 654	1 034 977	148 702

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/HAB

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	1	0	1	-	0
Collecte	25	1	7	7	1
Transfert / Transport	-	0	-	9	-
Traitement des déchets	21	-	9	12	2

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/T

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	4	16	21	-	7
Collecte	104	46	140	40	61
Transfert / Transport	-	1	-	48	-
Traitement des déchets	86	-	187	64	77

Les bacs de collecte des déchets verts, acquis en 2017, sont amortis à compter de 2018, ce qui génère un coût de pré-collecte pour les déchets verts qui n'existait pas en 2017.

V - Évolution des coûts

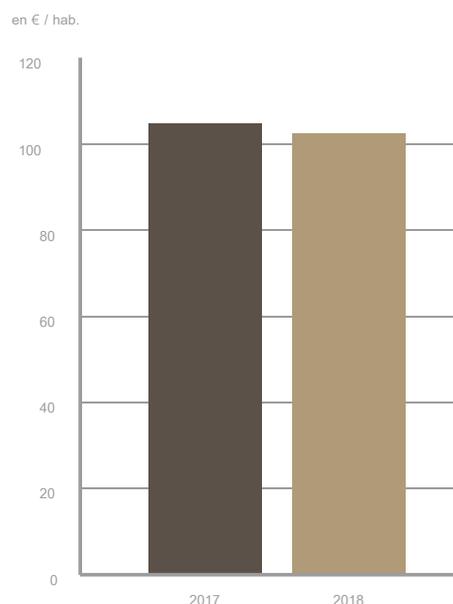
ÉVOLUTION DES COÛTS AIDÉS TOUTS FLUX CONFONDUS

a) Évolution des coûts tous flux confondus

	Euros / habitant *
Coût aidé 2017 HT	103
Coût aidé 2018 HT	102
Évolution en %	- 1 %

* Population totale de la collectivité

La baisse du coût aidé tous flux confondus est liée à une baisse des OMR collectées en 2018, -6kg/hab. soit -1€/hab.



b) Évolution des coûts par flux

ÉVOLUTION DU COÛT EN €/HAB.

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2017 HT	57	1	11	31	3
Coût aidé 2018 HT	55	1	10	31	4
Évolution en %	- 4 %	0 %	- 9 %	0 %	+ 33 %

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES EN KG/HAB.

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Quantité collectée 2017	251	27	48	193	19
Quantité collectée 2018	245	29	47	188	23
Évolution en %	- 2 %	+ 7 %	- 2 %	- 3 %	+ 21 %

En 2018, la collecte des déchets verts au porte-à-porte s'est développée sur les zones pavillonnaires de la commune de Neuvy, et dans le secteur de La Madeleine à Moulins.

c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne

	OMR	Verre	EMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2017 HT	225	41	230	161	164
Coût aidé 2018 HT	225	35	219	165	174
Évolution en %	0 %	- 15 %	- 5 %	+ 2 %	+ 6 %



GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ATDA : Agence Technique Départementale de l'Allier

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CNAS : Comité National d'Action Sociale

CS : Collecte Sélective

CSDU : Centre de Stockage de Déchets Ultimes (nouvelle appellation : ISDND)

CSS : Commission de Suivi de Site

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE = D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DIB : Déchets Industriels Banals

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

NOTRe (loi) : loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

OM : Ordures Ménagères

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAM : Petits Appareils en Mélange

PÀP : porte-à-porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

PLP : Programme Local de Prévention

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

RH : Ressources Humaines

RS : Redevance Spéciale

SEDD : Semaine Européenne du Développement Durable

SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SIROM : Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères

SMEGDA : Syndicat Mixte d'Études pour la Gestion des Déchets de l'Allier

SMIRTOM : Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

SNA : SICTOM Nord Allier

SPL : Société Publique Locale

STEP : STation d'Épuration des eaux usées

SYCTOM : SYndicat de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TI : Tarification Incitative

TLC : Textile Linge Chaussures



RD 779 - 03230 CHÉZY

Tél : 04.70.46.77.19

Fax : 04.70.44.38.87

Mail : sictomnordallier@sictomnordallier.fr

Site web : www.sictomnordallier.fr